

Lancement national de la JMZH 2024
1^{er} février 2024 – Lattes (Hérault)

LES ZONES HUMIDES, TERRITOIRES DE DEMAIN ?



Journée mondiale
des zones humides
2 février 2024



Les zones humides, sources de bien-être humain



LES ZONES HUMIDES, TERRITOIRES DE DEMAIN ?

La Journée mondiale des zones humides (JMZH) est célébrée chaque année le 2 février, date anniversaire de la signature de la convention de Ramsar en 1971. Elle permet de rappeler les enjeux et problématiques liés au développement durable, à la préservation des zones humides. En France, la JMZH dure tout le mois de février. Le coup d'envoi est donné à l'occasion d'un Lancement national, organisé par l'association Ramsar France avec un ou plusieurs acteurs d'un territoire lié aux zones humides.

En 2024, le thème de la JMZH 2024 "Les zones humides, sources de bien-être humain" rappelle que les zones humides se trouvent à l'interconnexion entre différents aspects de la vie humaine : **sécurité, santé, subsistance, résilience, inspiration...** et sont à l'origine d'une part non négligeable de notre **bien-être** et une véritable **assurance vie** face aux crises actuelles.



Le jeudi 1^{er} février 2024, c'est sur le territoire du site Ramsar des Etangs palavasiens que la journée était co-organisée à Lattes (Hérault) par l'association Ramsar France, l'EPTB du Lez et le Pôle-relais lagunes méditerranéennes. **Plus de 100 personnes** - partenaires et acteurs nationaux et locaux impliqués dans la préservation des milieux humides - ont participé au Lancement de la JMZH 2024, en participant aux échanges pour répondre à la question "Les zones humides, territoires de demain ?" sous l'angle du **bien-être humain** et de l'**adaptabilité aux changements climatiques**.

Organisé dans un format inédit d'ateliers participatifs, le Lancement national de la JMZH a produit un certain nombre de réflexions et de propositions qui sont présentées dans ce document.



Le site Ramsar des Etangs palavasiens



Le site des étangs palavasiens a été désigné le 15 septembre 2008. Il est composé de 9 lagunes, ou étangs, peu profondes qui s'étendent sur plus de 7 500 ha. Elles sont séparées de la mer par un cordon dunaire qui constitue, dans sa partie naturelle, l'une des plus belles plages de l'Hérault. Les étangs palavasiens sont alimentés par les bassins versants du Lez, de la Mosson et du massif de la Gardiole.

Façonné depuis plusieurs siècles par les aménagements successifs et soumis à de multiples pressions (fréquentation, urbanisation, pollutions, changements climatiques...), le site présente une mosaïque diversifiée de milieux (dunes, étangs, anciens salins, roselières, prairies humides...) qui abritent une grande richesse biologique. C'est également un élément majeur de l'économie du territoire permettant la pratique de nombreuses activités touristiques et le maintien de pêcheurs professionnels.

L'accueil du lancement national de la JMZH était donc aussi l'occasion de marquer les 15 ans de l'inscription du site sur la liste des zones humides d'importance internationale de la convention de Ramsar.

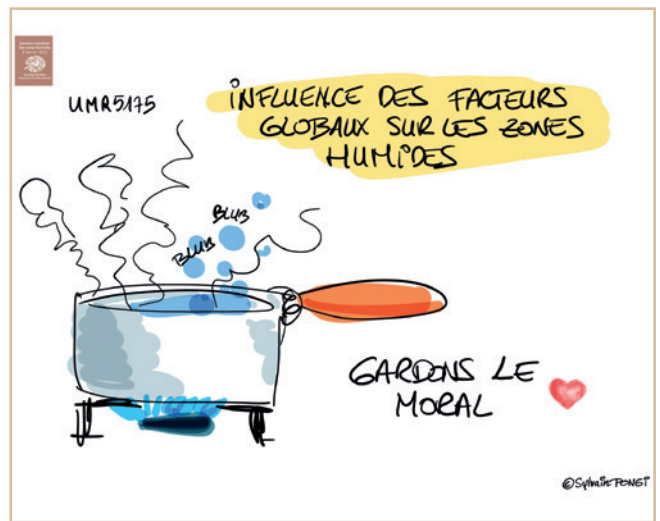


LA RÉSILIENCE DES ZONES HUMIDES FACE AUX CHANGEMENTS GLOBAUX

Afin d'attaquer les travaux dans de bonnes conditions, un grand témoin est chargé d'expliquer le thème de l'année et les concepts qui seront mobilisés dans les échanges à suivre.

Raphaël Mathevet, écologue et géographe au CEFE, a introduit la journée en proposant quatre messages importants autour des notions d'attachements, de résilience des zones humides et d'adaptation au changement climatique :

1. nous sommes à l'heure des choix,
2. il ne faut pas avoir peur,
3. il faut maintenir ouvert le champ des possibles,
4. nous devons accroître notre capacité de transformation.



Depuis plusieurs années, le terme de "résilience" revient régulièrement dans les discours politiques et les déploiements institutionnels. Dans un tel contexte, un regard sur les productions scientifiques peut contribuer au débat sur l'avenir des zones humides et notre futur développement.

Le concept de résilience, d'abord défini en psychologie et en physique des matériaux, est une notion utilisée depuis le début des années 1970 dans l'étude des interactions entre les sociétés et leur environnement. La théorie de la résilience désigne alors la capacité d'un système socio-écologique à absorber les perturbations d'origines naturelles (feu, sécheresse, maladie, etc.) ou humaines (coupe forestière, création d'un marché, politique agricole, etc.) et à se réorganiser de façon à maintenir ses fonctions et sa structure. En d'autres termes, c'est sa capacité à changer tout en gardant son identité.

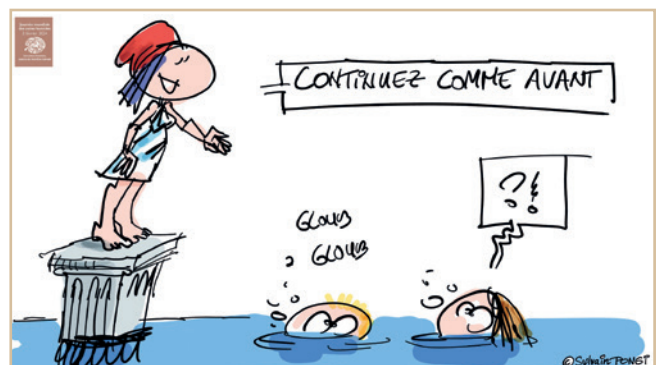
ADAPTATION OU TRANSFORMATION ?

Selon cette théorie, les moments de crise sont l'occasion d'une réorganisation qui permet de choisir de nouvelles trajectoires résultant de stratégies qui tranchent entre l'adaptation et la transformation.

- **L'adaptation** désigne une réaction à un stress ou à une perturbation (on s'adapte à quelque chose), qui ne remet pas en cause l'essentiel des valeurs fondamentales du système, lequel conserve ses grandes caractéristiques.
- **La transformation** découle du constat que le fonctionnement du système n'est plus tenable, que ce soit pour des raisons socio-économiques ou écologiques, et qu'il faut en changer.

Les travaux sur la résilience s'attardent sur une analyse systémique pour comprendre la trajectoire et la position du système et étudier les réponses possibles aux perturbations. La résilience s'intéresse aux processus qui rendent le système plus robuste aux multiples perturbations. De leurs côtés les travaux sur la vulnérabilité portent davantage sur l'analyse des relations entre une perturbation donnée et un objet particulier et essaient d'évaluer la réponse de cet objet, ses fragilités.

La vulnérabilité apparaît souvent comme l'équivalent de la "résilience spécifique" d'un objet (la résilience de certaines parties du système face à un ou plusieurs types de perturbations), en opposition avec "la résilience générale" du système (la résilience de chaque partie ou de



l'ensemble d'un système à tout type de choc). Jusqu'ici les politiques d'adaptation reposent principalement sur cette résilience spécifique. Celle-ci est souvent instrumentalisée pour justifier l'action et la responsabilité individuelle aux dépens de l'action et la responsabilité



planifiées, centralisées ou partagées. Le citoyen devient alors entrepreneur de la capacité du système à se relever et les solutions ainsi proposées apparaissent sans alternative car elles répondent à un enjeu de résilience spécifique (une épidémie, une inondation soudaine...).

SEPT PRINCIPES POUR UNE RÉSILIENCE GÉNÉRALE DES ZONES HUMIDES

L'autre option consiste à considérer que de nouvelles crises sont inévitables et invite donc à une réflexion plus large sur une résilience générale à engager dès que possible et sur les valeurs fondamentales sous-jacentes à la gestion et l'exploitation de notre environnement, dont les zones humides.

Les scientifiques qui travaillent sur la résilience des systèmes socio-écologiques ont tiré sept principes généraux :

1. **Maintenir la diversité** de gènes, d'espèces, de paysages, de groupes culturels, de styles de vie, de règles de gouvernance et leur redondance fonctionnelle.
2. **Gérer la connectivité** au sein et en dehors des systèmes socio-écologiques.
Une connectivité élevée permet de partager l'information, de développer la confiance nécessaire à l'action collective. Si cette connectivité peut favoriser la diffusion rapide d'une perturbation (épidémie, fake news ...), elle fait aussi partie de la solution en

LE CHOIX DE LA TRANSFORMATION

L'écologie et la science des systèmes complexes ont permis de mettre en avant nos interactions avec le vivant (interdépendances, circularités et co-évolutions). Il est temps de repenser la relation à la Nature de notre société, fondée sur le respect de la biodiversité et des lois de la Nature où les enjeux économiques ne primeront plus sur les enjeux environnementaux. Pour résumer, il est temps à présent de repenser l'idée que nous avons de nous-mêmes comme des solidarités humaines et écologiques.

Cette transformation pose de nombreuses interrogations et le choix des trajectoires adéquates est complexe.

C'est d'ailleurs pour cela qu'une résilience générale ne se décrète pas mais doit être décidée, construite et mise en place dans un projet collectif.

La construction de ce projet doit reposer sur :

- Un inventaire individuel et collectif de ce qu'il convient de conserver ou de changer.
- Se baser sur les relations des humains entre eux et avec la Nature et tenir véritablement compte des enjeux de bien-être des acteurs locaux, notamment leur attachement au territoire.
- Intégrer à la sphère gestionnaire et politique, des valeurs qui font sens pour les habitants.

Le choix de l'adaptation ne pose alors pas la question des valeurs fondamentales et se place donc dans une continuité implicite du système socio-économique et politique en place.

favorisant l'entraide ou la recolonisation depuis des zones distantes épargnées par cette perturbation..

3. **Gérer les processus lents** qui participent à la régulation des écosystèmes ou du climat, qu'ils soient écologiques ou sociaux. Lorsqu'un seuil est passé, par le jeu des rétroactions, le système n'est plus régulé et s'emballé.
4. **Favoriser la pensée de systèmes adaptatifs complexes** avec les approches interdisciplinaires et les outils de simulations.
5. **Encourager les processus d'apprentissage** mais aussi d'expérimentation.
6. **Élargir la participation aux citoyens**
7. **Promouvoir un système de multiples autorités** à différents niveaux connectées entre elles. L'un des fondements clés de cette gouvernance polycentrique est de faire correspondre les niveaux de gouvernance à ceux où se situe le problème.

Un nouveau projet de société nécessite des ressources et génère des effets au-delà des seules personnes impliquées dans le choix des trajectoires.

Il faut donc rester critique envers celui qui déclare la crise, comme envers celui qui façonne la résilience du système.





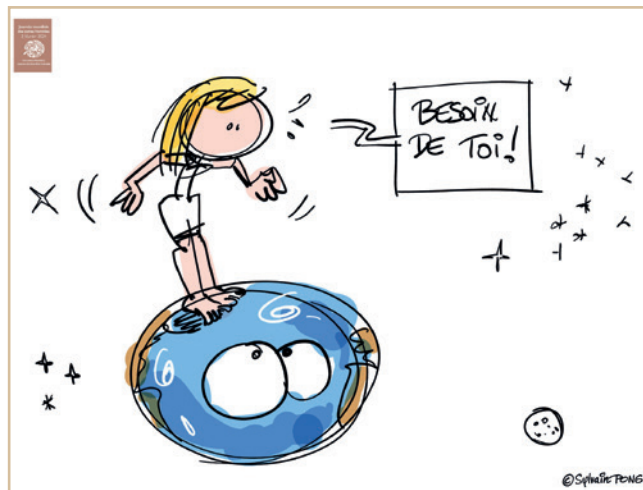
PRISE EN COMPTE DE L'ATTACHEMENT AU TERRITOIRE

L'attachement au territoire participe au bien-être de l'individu. C'est un lien affectif fort qui participe à l'identité de l'individu et qui dépend de sa psychologie et de la spécificité du lieu.

Dans les travaux scientifiques, on distingue :

1. Les attachements aux différentes entités comme par exemple les paysages ou les attributs d'un territoire.
2. L'intensité de ces attachements.
3. Les fonctions identitaires des groupes sociaux et des individus.
4. Le lien à la Nature et à la communauté socio-écologique.

Quand l'adaptation au changement climatique rend nécessaires des transformations, cet attachement peut être à la fois source d'adaptation et d'opposition. C'est pourquoi il s'agit d'une dimension à intégrer dans les études des projets d'aménagements et de transitions socio-écologiques pour compléter les dimensions techniques et économiques.



Là se situent quelques pistes afin de donner à l'attachement toute la place qu'il mérite dans l'analyse des dynamiques territoriales et de tendre vers une véritable intendance sociale et écologique des territoires de biodiversité que sont les zones humides.

Raphaël Mathevet



Écologue et géographe au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CNRS – UMR 5175), Raphaël Mathevet travaille sur la conservation de la biodiversité, la gestion concertée des aires protégées et des usages multiples des ressources naturelles.

Il coordonne et participe à plusieurs programmes de recherche interdisciplinaire sur les interactions entre nature et sociétés.

Références :

PECHAC, (2022). Le changement climatique et ses effets dans la réserve de biosphère de Camargue. Réserve de biosphère de Camargue, PNR de Camargue, SMCG, Juin 2022, 2nd Ed. Septembre 2022. - Bousquet F., et al. (2022).

Attachement au lieu et changement dans un monde en transformation. Quae, Versailles. Mathevet R., Bousquet F., (2014).

Résilience & Environnement, Penser les changements socio-écologiques. Buchet-Chastel Paris. Mathevet R. et Béchet A., (2020).

Politiques du flamant rose. Vers une écologie du sauvage. Editions WildProject, Marseille. Mathevet R., (2012).

La solidarité écologique, Ce lien qui nous oblige. Actes Sud, Arles.



LE RÔLE DES ZONES HUMIDES POUR LE BIEN-ÊTRE ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Cette année, pour répondre à une demande récurrente d'augmenter le temps consacré aux échanges entre participants, le Lancement national de la JMZH a été organisé sous un format inédit d'ateliers participatifs en lieu et place des habituelles tables rondes.

Les ateliers ont été préparés et animés par l'équipe du FRENE, réseau français d'éducation à la nature.



Le FRENE

Le Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement (FRENE) est un espace de rencontres et d'échanges, de co-construction et de mutualisation.

Association reconnue d'intérêt général, le FRENE est au service de tous les acteurs de l'éducation à l'environnement.

Sa mission est de les soutenir, les représenter et de contribuer à leur professionnalisation, pour développer l'éducation à l'environnement pour toutes et tous, tout au long de la vie.



FRENE | Le réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement
Comprendre le monde, agir et vivre ensemble

OBJECTIFS

Les objectifs fixés à ces ateliers étaient :

- Favoriser les échanges entre les participants.
- Se mettre en réflexion sur le rôle des zones humides pour le bien-être de la population et l'adaptation aux changements climatiques.
- Proposer des pistes d'actions clefs à partir de 8 leviers pré-identifiés.

PREMIÈRE PARTIE – RÉFLÉCHIR EN MOUVEMENT (MARCHE DISCURSIVE)

La première partie des ateliers était organisée sur le principe de la marche discursive qui s'appuie l'effet positif reconnu de l'activité physique (ici la marche) sur la réflexion.

Les participants sont ainsi invités à déambuler librement sur le domaine pour réfléchir, d'abord seuls, puis en groupe de 4, puis de 8 pour relever des idées clefs répondant pour une partie des participants aux questions :

- Comment favoriser l'adaptation des zones humides aux changements climatiques ?
- Quels rôles peuvent-elles jouer pour notre adaptation aux changements climatiques ?

Et pour l'autre partie :

- Quels rôles les zones humides jouent-elles sur le bien-être des populations ?
- Quelles adaptations des pratiques et du territoire pour favoriser ce lien ?

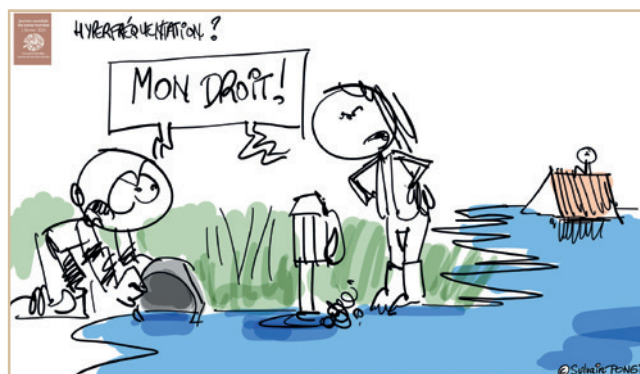




Synthèse des idées clés relevées :

Les idées clés prononcées durant cette première partie d'atelier sont résumées ici :

- Reconstruire la relation entre les Hommes et la Nature, en conciliant les usages, en considérant le droit de chacun à la Nature et les droits de la Nature, en restaurant la confiance avec le vivant, en faisant prendre conscience que nous faisons partie d'un tout
- Désurbaniser les villes en construisant et préservant des îlots de fraîcheur
- Rétablir le cycle de l'eau sur un bassin versant (crues, ressuyage...) ; ce qui passe par la reconnexion et le maillage des zones humides, la désimperméabilisation et la renaturation des bassins versants, notamment sur l'amont
- Valoriser les connaissances locales pour accompagner les acteurs d'un territoire dans la transformation de leurs pratiques avec des moyens adaptés et dans la durée.
- Re-végétaliser les zones humides et encourager leur utilisation comme solutions fondées sur la nature en rappelant leurs nombreux services rendus (puits de carbone, éponge, zone d'expansion de crue, îlots de fraîcheur, biodiversité, paysages...).
- Faire des zones humides des lieux de loisirs accessible à tous (sportifs, naturalistes, etc.) tout en créant des aménagements permettant d'ajuster la capacité de charge aux limites du milieu.
- Renforcer la concertation des différents acteurs en sortant de la simple communication/information avec les financeurs et partenaires ; par exemple en assurant une transmission intergénérationnelle ainsi que la sensibilisation des élus et du plus grand nombre.



- Préserver les zones humides pour favoriser leur adaptation "résilience" au changement climatique
- Accepter et prendre en compte les changements du milieu sous l'effet du réchauffement climatique dans les plans de gestion ; et faire accepter ces changements.
- Développer le rôle sensible et spirituel des zones humides et une relation d'appartenance à ces milieux au travers d'expériences sensorielles invitant à la contemplation et l'émerveillement ; ainsi qu'en favorisant les créations artistiques.
- Augmenter l'information, l'éducation et la sensibilisation sur les zones humides pour éduquer et sensibiliser les enfants au vivant, notamment au travers de programmes éducatifs comme les aires terrestres éducatives et en augmentant et en variant la sensibilisation
- Utiliser les zones humides comme un indicateur de bien-être du territoire, notamment au regard du stress hydrique pour lequel les zones humides jouent un rôle de (ra)ssurance.

Les idées clés ont ensuite été compilées par les animateurs/trices du FRENE sous forme de listes afin d'alimenter la seconde partie des ateliers.

SECONDE PARTIE – MUTUALISER LES IDÉES (WORLD CAFÉ)

L'ensemble des idées prononcées lors de la première partie des ateliers a été compilé et regroupé pour alimenter les discussions de la seconde partie de l'atelier. Cette partie a regroupé les participants autour de 8



angles d'action - ou leviers - pour mettre en évidence des actions à même d'amplifier le rôle des zones humides pour le bien-être des populations et l'adaptation au changement climatique.



Levier 1 : La place des zones humides en ville



Avec la majorité de la population française vivant en ville, s'intéresser à la place des zones humides en ville est un levier d'action particulièrement pertinent pour enrayer la destruction de ces milieux et valoriser leurs effets bénéfiques pour la population urbaine. La discussion autour de ce levier a fait ressortir :

- La nécessité de faire baisser la pression de l'urbanisation aux abords et dans les zones humides.
- L'importance des zones humides pour réduire le risque d'inondation dans un rôle de bassin de rétention naturel/zone d'expansion de crue.
- Le besoin de sensibilisation de la population (et des élus) sur le rôle des zones humides en ville ; le fonctionnement du petit cycle de l'eau (eaux usées et pluviales) de du cycle de l'eau verte ; et déconnecter le moustique tigre de l'image des zones humides.
- Créer des zones à naturaliser « ZAN » et des îlots de fraîcheur (mares, noues, bassins...)
- Engager les villes qui agissent pour leurs zones humides à devenir des "villes Ramsar".

Levier 2 : La sensibilisation des publics à l'importance des zones humides

L'importance de sensibiliser largement aux enjeux des zones humides ne peut pas être sous-évaluée. La discussion autour de ce levier d'action a permis d'identifier :

Des objectifs généraux à atteindre :

- S'adapter et adapter ses arguments et ses messages au public (politiques, enfants, grand public...)
- Multiplier les approches : sensible (émotion, expérience, sens, sensibilité), scientifique (faits, chiffres, études) et ludique (jeux, loisir).
- Favoriser un sentiment d'appartenance, d'amour, de fierté.
- Changer l'image (parfois négative) des zones humides dans l'esprit du public.

Différents publics à sensibiliser :

- Les scolaires : faire découvrir et comprendre jusqu'à mener des actions de protection. Exemple d'initiative : Aires éducatives.
- Les familles : qui peuvent être touchées par les enfants sensibilisés à l'école et peuvent aussi être atteints via des expositions, des actions de nettoyage...
- Les élus : en utilisant un angle prospectif avec différents scénarios appuyés sur des articles et études. Par exemple : avec + 0.5 °C, + 1 °C, + 2 °C, etc...
- Les agriculteurs : qui sont à la fois un public à sensibiliser (dès leur formation initiale en lycée agricole) et des acteurs à mobiliser

Quelques bonnes pratiques pour les actions de sensibilisation :

- Proposer des animations claires, courtes et concises (3 C).
- Utiliser des éléments forts et marquants (chiffres clés, événements marquants, références culturelles (catastrophes naturelles, inondations, etc.).
- Montrer ce que "coûte" la dégradation et la préservation des zones humides
- Innover sur la forme : les jeux, les films, les documentaires, l'art, le maraudage pédagogique... Ne pas simplement utiliser un panneau d'affichage.
- Souligner l'intérêt de protéger les zones humides pour "Nous" (les humains) et montrer ce que coûte la disparition des zones humides.

Et des défis à relever :

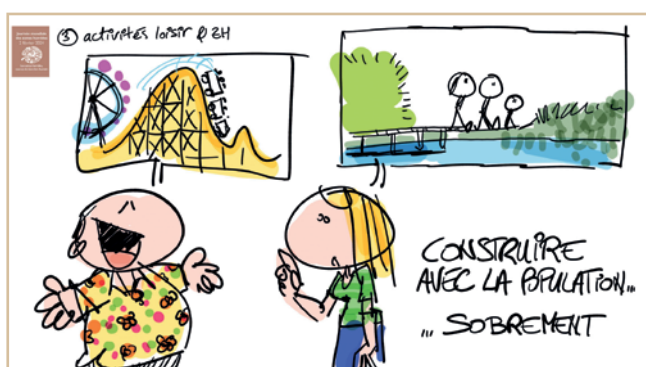
- Lutter contre l'image d'"écologistes farfelus" des animateurs et éducateurs.
- Aller davantage vers des publics pas ou peu sensibilisés.
- Mieux évaluer l'impact des actions de sensibilisation.





Levier 3 : Les activités de loisir associées aux zones humides

Les zones humides participent au bien-être de la population en étant le lieu et le support de nombreuses activités de loisirs – balades, sport, pêche, chasse.... S'intéresser à ces pratiques et leur impact sur les zones humides est donc un levier d'action intéressant pour mobiliser des publics variés. Les échanges autour de ce levier d'action ont permis d'identifier :



Des constats :

- Le besoin croissant de la population d'avoir pour les activités de loisir en extérieur, qui sont source de bien-être (physique et mental). Mais qui se traduit par une approche « consommatrice » des espaces naturels et qui rend difficilement acceptable les mesures de limitation d'accès aux espaces naturels.
- Le lien fort entre la population locale et les espaces naturels de son territoire.
- La nécessité de trouver un équilibre entre l'ouverture des zones humides au public et la protection de ces espaces fragiles.
- Le besoin de faire comprendre et accepter à la population locale le rôle des gestionnaires ; les mesures de protection et la canalisation de la fréquentation.

Des actions clés :

- Le besoin d'organiser les usages dans les espaces naturels en recherchant le bon équilibre entre zones accessibles et zones protégées ; appuyé sur une évaluation de la capacité des sites à accueillir des activités.
- Réguler la fréquentation des zones humides en faisant la "dépublicité" des espaces très fréquentés et en proposant une "offre" plus importante pour répartir le public sur plus de sites. Par exemple en restaurant et renaturant d'anciens espaces naturels.
- Eduquer et sensibiliser les usagers des zones humides (connaissance de la biodiversité et du patrimoine ; enjeux et fonctionnement des milieux ; comportement de respect ; etc.)

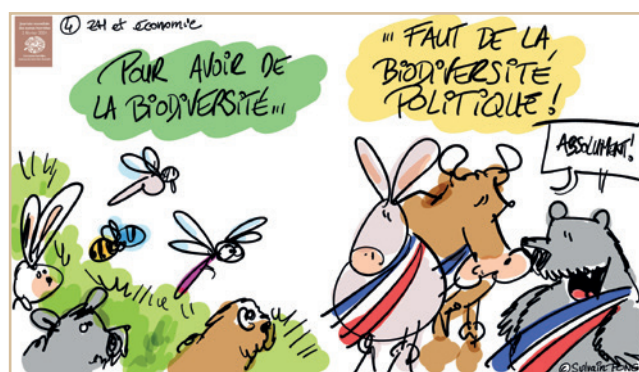
- Construire de véritables projets de territoire qui associent les habitants et donnent du sens à la place des zones humides et leur préservation, notamment au regard des bénéfices (santé, bien-être, économique, réputation...) que les activités de loisir apportent au territoire.

Levier 4 : Les zones humides, espaces économiques et vivriers

S'intéresser à l'intérêt économique des zones humides d'un territoire est un levier d'action incontournable pour mobiliser les différents secteurs d'activités autour de la préservation de ces milieux. La discussion autour de ce levier d'action a fait ressortir :



- Le rôle très important des zones humides pour garantir la qualité sanitaire de l'eau et des milieux naturels, notamment dans le cas de la conchyliculture.
- Une certaine concentration des pouvoirs pour la gestion de l'eau potable, des déchets et des eaux usées.
- L'impact des apports de matière organique et de produits phytosanitaires sur l'eutrophisation des milieux
- L'apparition de conflits d'usage sur la gestion de l'eau entre les différentes activités économiques d'un territoire.
- La nécessité de penser les territoires de projets environnementaux en intégrant l'activité économique et avec une solidarité territoriale pour éviter le paradoxe de la sanctuarisation des espaces naturels au détriment des activités économiques.





Levier 5 : Zones humides et changement climatique



Rappeler le rôle crucial des zones humides dans le stockage du carbone à toutes les échelles est un levier d'action facilement mobilisable au moment d'affronter les effets du réchauffement climatique. Les échanges ont évoqué les nombreux avantages des zones humides pour lutter contre le changement climatique, mais surtout :

- Le besoin d'avoir une vision stratégique de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant pour coordonner les actions (éducation, concertation, etc.) avec les différents usages et usagers.
- La nécessité d'intégrer et de rendre légitimes tous les usagers dans les réflexions globales, notamment dans les Commission locale de l'eau (CLE).
- Le besoin de sensibiliser les citoyens au rôle d'éponge des zones humides et à leur place centrale pour composer avec la baisse des stocks d'eau.
- La difficulté de désartificialiser les zones urbaines et agricoles sans action de sensibilisation préalables.
- L'importance d'intégrer les différents leviers d'action, l'évolution prévisible des milieux et la spécificité du territoire dans les plans de gestion pour mettre en place une résilience du territoire.
- Favoriser la fonctionnalité des zones humides plutôt que les espèces et les habitats.
- Favoriser la restauration de zones humides potentielles à reconquérir sur l'aménagement d'infrastructures grises comme un bassin de rétention.
- Le besoin de restaurer les zones humides pour mettre en place des actions favorisant la résilience. "Une zone humide en "bonne santé" est une zone humide résiliente !"

Levier 6 : Les zones humides, source d'inspiration



Susciter l'attachement aux zones humides en mobilisant l'imaginaire et la sensibilité plutôt que les services rendus est un levier d'action qui pourrait permettre d'impliquer des publics peu sensibilisés à protéger les zones humides. Voilà quelques exemples de ce qui a été imaginé au cours des échanges :

- Renforcer l'image des zones humides comme espaces de vie (ilots de fraîcheur, loisirs, usages économiques...)
- Faire des zones humides des espaces de bien-être où se ressourcer, se déconnecter de la société. Usage à raccrocher à la responsabilité sociale des entreprises (RSE)
- Utiliser les zones humides comme supports de l' "éducation du dehors" avec les écoles, centres de loisirs...
- Valoriser le patrimoine lié aux zones humides (paysage, histoire, culture, usages, biodiversité, cuisine...) et faire connaître leur fragilité.
- Mobiliser les relations intergénérationnelles pour transmettre le patrimoine des zones humides
- Rappeler la valeur artistique des zones humides que l'on retrouve dans la littérature, la peinture, la musique, le cinéma, la philosophie... en adoptant une approche ludique.
- Organiser des résidences d'artistes en lien avec le ministère de la culture.
- S'adapter aux outils d'échanges et de partage des jeunes générations.

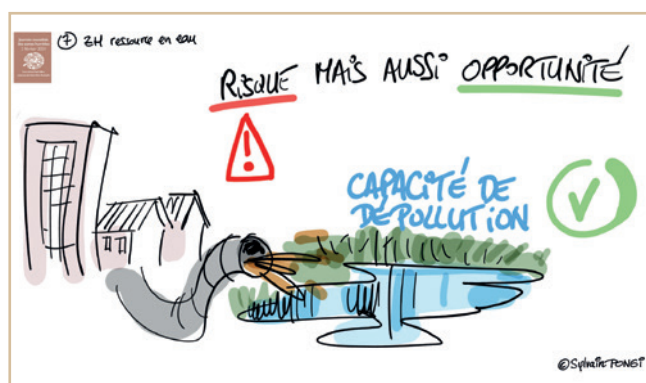




Levier 7 : Les zones humides, sources et ressources d'eau

La place des zones humides dans la gestion de la ressource en eau est un levier d'action puissant qui touche à un domaine indispensable au bien-être de la population dans un contexte de raréfaction progressive de la ressource. La discussion autour de ce levier a permis de :

- Identifier le besoin impératif de garder l'eau dans les sols du territoire, en restaurant le fonctionnement du grand cycle de l'eau sur les bassins versants.
- Rappeler le lien entre amont et aval. Ce qui se passe en amont impact l'aval (ex : inondations) . En aval, pas de ressources (salinité) : Besoin en eau de ces zones humides.
- Réutilisation des eaux usées pour alimenter les zones humides (pas toujours possible)
- Confirmer la nécessité de mener des concertations plus efficaces, qui associent les largement des citoyens pour trouver le bon mode de gouvernance et une bonne compréhension des enjeux.
- Discuter du besoin d'un changement de paradigme : "Garder l'eau plutôt que de l'évacuer au plus vite"
- Identifier la nécessité de gérer le trop d'eau (zone d'expansion de crue) et le trop peu d'eau et de reconnecter les zones humides aux cours d'eau, notamment en désimperméabilisant les sols



Levier 8 : Protéger les zones humides et nous protéger



Arriver à faire passer l'idée que les zones humides participe à la protection de la population est un levier d'action extrêmement bénéfique pour assurer leur protection par le plus grand nombre. Au cours de la discussion, les points suivants ont émergé :

- La disparition des zones humides amplifie les effets des événements climatiques et environnementaux (sécheresse, inondations).
- Pour accompagner le monde agricole dans la restauration de zones humides, il est indispensable d'identifier et rendre lisible les zones agricoles drainées qui ont un potentiel d'assèchement très élevé.
- Il faut communiquer sur le rôle des zones humides pour la protection des populations, notamment par le biais d'indicateurs des territoires spécifiques.
- Pour protéger les zones humides, il faut favoriser la connaissance sensible et créer de l'attachement
- Il faut développer des outils de consultation/concertation citoyenne pour alimenter les diagnostics de territoire et créer des feuilles de route avec l'ensemble des parties prenantes.
- Pour une bonne appropriation des enjeux à être connecté au cycle de l'eau, il est nécessaire de sensibiliser et former élus et citoyens.
- Pour protéger les zones humides, il faut savoir où elles se trouvent et donc banqueriser les données d'études pédologiques et végétales qui permettent de caractériser les zones humides (arrêté de 2008) dans des bases de données publiques.
- Sensibiliser et faire changer le regard sur les risques sanitaires en zones humides.

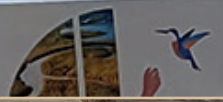


LES ATELIERS





et
matique





DÉCOUVERTE DU SITE DES ÉTANGS PALAVASIENS

Après une matinée riche d'échange et un délicieux repas, la journée s'est poursuivie par plusieurs visites pour (re)découvrir les zones humides du territoire.

RESTAURATION DE LA PLAINE DE LA MOSSON À LAVÉRUNE

*Organisé par l'EPTB du Lez, Métropole de Montpellier,
Ville de Lavérune, Les écologistes de l'Euzière*



Visite des prairies alluviales de la Mosson, situées entre Lavérune et Saint Jean de Védas aux portes de la Métropole de Montpellier, qui constituent un complexe naturel humide de 56,7 ha offrant aux habitants des espaces de bien-être et qui préservent de l'urbanisation des zones d'expansion de crues utiles pour se protéger des inondations.

En 2021, la restauration d'une partie du site, dégradé par des remblais et des endiguements, a été réalisée par l'EPTB Lez en co-maîtrise d'ouvrage de la commune de Lavérune et de la Métropole de Montpellier, dans le cadre d'un chantier "bas carbone".

Cette solution fondée sur la nature est aujourd'hui intégrée à son environnement et permet à la zone de retrouver ses fonctions et une partie de ses services éco systémiques.



ACCUEIL DU PUBLIC DANS L'ESPACE NATUREL PROTÉGÉ DU MÉJEAN

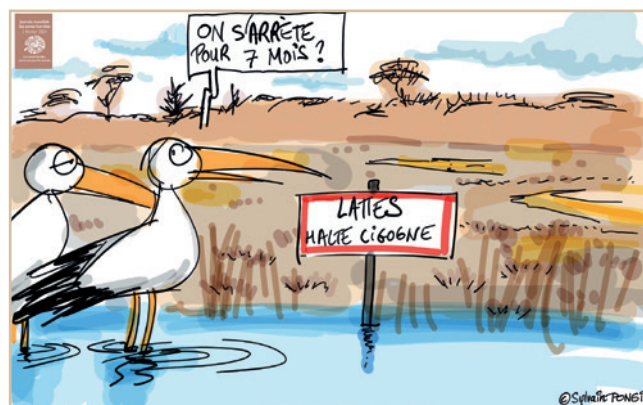
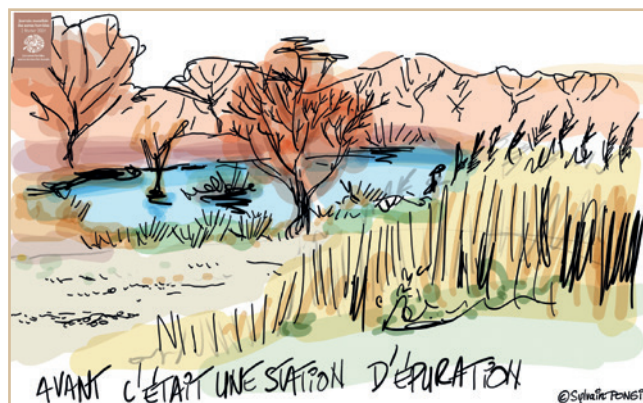
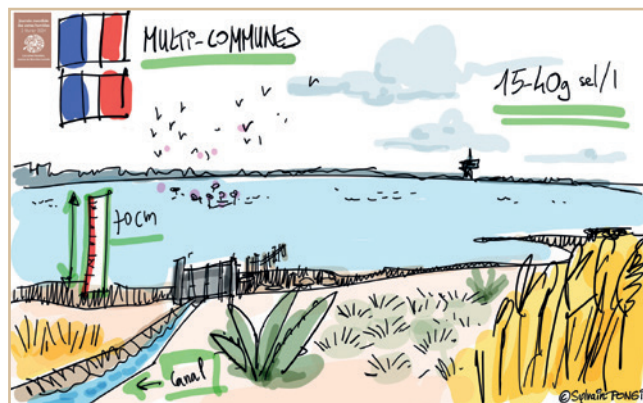
Organisé par la Ville de Lattes avec le Conservatoire du littoral



Balade de 3 km le long de l'étang du Méjean pour découvrir la gestion de cette zone humide, propriété du Conservatoire du littoral, composée d'une mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire offrant un espace naturel de bien être aux portes de la Métropole de Montpellier.

La visite a permis de présenter les solutions pour arriver à concilier la forte fréquentation du site et les activités traditionnelles avec le maintien de cette incroyable biodiversité.

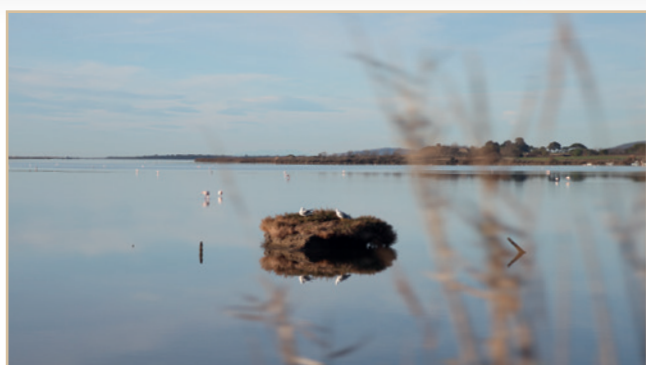
Le parcours se terminait par le sentier labellisé "Tourisme et Handicap", entièrement aménagé pour l'accueil de tout public en situation de handicap (moteur, visuel, auditif etc.).





AMÉNAGEMENTS DU LIDO DES ARESQUIERS À FRONTIGNAN

Organisé par Sète agglomération Méditerranée avec le Conservatoire du littoral



Débutée dans le site pittoresque du bois des Aresquiers, la visite s'est poursuivie sur le Lido des Aresquiers, l'une des plus belles plages naturelles de l'Hérault.

Ce cordon dunaire naturel d'environ 7 km qui sépare la mer Méditerranée de l'étang de Vic est protégé par le Conservatoire du littoral.

Il a fait l'objet d'une reconquête paysagère et d'actions de renaturation (déconstruction d'anciennes colonies de vacances, travaux de réaménagement d'accès à la plage et des aires de stationnement attenantes, suppression d'espèces exotiques envahissantes...) qui permettent à cet espace soumis aux courants marins, à l'érosion et aux tempêtes, de préserver son adaptabilité aux changements climatiques.





LA GALERIE ÉPHÉMÈRE

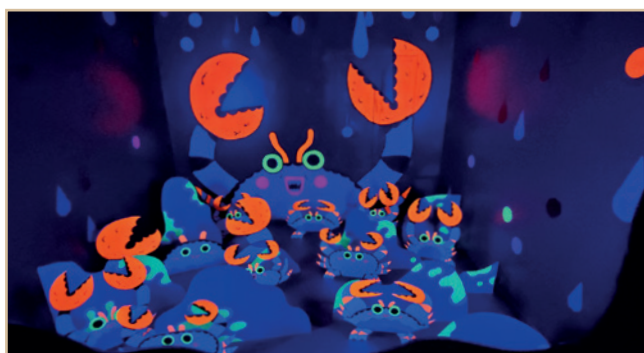
Chaque année depuis la première édition en 2012, la Galerie éphémère est l'une des animations les plus importantes de la JMZH en France en accueillant plus de 4000 personnes sur un week-end. Il semblait donc naturel d'associer cet événement et le Lancement national de la JMZH qui se tenaient tous les deux sur le site Ramsar des Étangs palavasiens.

La Galerie éphémère est un festival associant art et environnement qui se tient chaque année pendant le premier week-end de la JMZH, sur le site naturel protégé des Salines à Villeneuve-lès-Maguelone. Cette manifestation hybride a pour ambition de provoquer la rencontre des amoureux de la nature et des amateurs d'art, autour des oeuvres réalisées spécialement par 12 artistes. Elle est organisée par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, en partenariat avec

Montpellier Méditerranée Métropole et la commune de Villeneuve-lès-Maguelone.

Cette année encore, la 12^e édition de la Galerie éphémère a battu des records avec plus de 6000 visiteurs sur le week-end du 3 et 4 février.

[Plus d'infos : lagalerieephemere.net](http://lagalerieephemere.net)





LISTE DES PARTICIPANTS

AGUETTANT Aloïs

■ Partenariat Français pour l'Eau ■ Chargée de mission Biodiversité et Solutions fondées sur la Nature

ANDRE Joël

■ FFRP ■ Référent départemental, régional et national Ecologie-Biodiversité

ANDRE Marc

■ ASA Lattes ■ Président

ANSELIN Arnaud

■ Conservatoire du littoral ■ Directeur de la gestion patrimoniale

AOUBID Schéhérazade

■ Région Occitanie ■ Chargée de projets eau, milieux aquatiques et risques

ARDUINO Lorenzo

■ SNPN ■ Coordinateur réseaux et plaidoyer zones humides

ARMAND Jean-Claude

■ Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup ■ Vice-président délégué à l'eau

ARNASSANT Stephan

■ PNR Camargue ■ Responsable de pôle biodiversité et patrimoine naturel

AUBISSE Sara

■ EPTB Lez ■ Animatrice PAPI

AUBY Florence

■ Mairie de Lattes ■ Conseillère municipale

AZEMA Bernard

■ Les Compagnons de Maguelone ■ Président

BELLAY Mathieu

■ FRENE ■ Co-Directeur

BERLEMONT Denis

■ Association Ramsar France ■ Chargé de mission EEDD / communication

BIEUZEN Pierre

■ ARB Occitanie ■ Chargé de projet urbanisme opérationnel et ERC

BIGNON Jérôme

■ Association Ramsar France ■ Président

BOHUN Cédric

■ Conservatoire du littoral ■ Délégué de rivages Délégation Languedoc-Roussillon

BONTON Nicolas

■ Syndicat mixte Camargue gardoise ■ Chef de service eau et biodiversité

BONZOM Nicolas

■ 20 minutes ■ Journaliste

BORGHI Roland

■ Mairie de l'Isle d'Abreau Isère ■ Adjoint au maire en charge du cadre de vie - environnement - agriculture

BOTTET François

■ Montpellier Méditerranée Métropole ■ Ingénieur gouvernance de l'eau

BOURSIAC Anne

■ EPTB Lez ■ Directrice adjointe

BRAVO Charles

■ Etudiant

BRUNIER Christophe

■ Mairie de Lavérune ■ Directeur général des services

CAESSTEKER Pierre

■ OFB ■ Chargé de mission ZH et marais

CHAVEY Alexandre

■ Fondation François Sommer ■ Coordinateur label Territoires de faune sauvage

CHUPIN Lucas

■ Société nationale de protection de la nature ■ Chargé de communication & événementiel

COÏC Bastien

■ Association Ramsar France ■ Directeur

COSME Bruno

■ Fondation du Patrimoine ■ Délégué régional patrimoine naturel et biodiversité

COUTURE Jean-Louis

■ Asso Mosson Coulée Verte ■ Administrateur

CUILLERET Anne-Line

■ Syndicat Mixte Camargue Gardoise ■ Chargée de mission SAGE

DALOZ Aurélien

■ OFB ■ Chef de service adjoint Usages et gestion de la biodiversité

DEBEIRE Lola

■ Etudiante

DELELIS Caroline

■ OFB - DAPEM ■ Chargée de mission évaluation Parc nationaux et réseaux d'aires protégées

DENAT Mathieu

■ Les Ecologistes de l'Euzière ■ Chef de projet, écologue

DESSALES Florence

■ Conservatoire du littoral ■ Chargée de mission

DESSEIGNE Serge

■ Mairie de Villeneuve lès Maguelone ■ Conseiller municipal

D'HOLLANDE Louise

■ SYMBO ■ Chercheur stagiaire

DIAS Paula

■ CNRS - CEFE ■ Chercheur Dialogue Science-Société / Ecologie Urbaine

DIDIER Geoffrey

■ EPTB Lez ■ Animateur de la stratégie de restauration des cours d'eau du bassin versant

DOMINIQUE Léa

■ EPTB Lez ■ Chargée de mission ressource en eau

DONADA Carole

DUBOST Alexandre

■ Centre Ressources Educ Nature ■ Responsable du Centre

ESPAGNE Dorian

■ Primum non nocere ■ Consultant développement durable

FABREGA Hélène

■ EPTB Lez ■ Animatrice SAGE

FAUCON Gwenaelle

■ Mairie de Lattes ■ Chef du service nature et développement durable

FEGNE Simon

■ FNE OcMed ■ Chargé de projets eau, mer et littoral

FELICES Charline

■ CPIE Bassin de Thau ■ Cheffe de projet coordinatrice pédagogique

FLORES Jean-Michel

■ Mairie de Villeneuve lès Maguelone ■ Conseiller municipal

GARCIA Michel

■ Sète agglomération méditerranéenne ■ Vice-Président aux espaces naturels et agricoles

GIRAULT Marie-Laure

■ FRENE ■ Co-directrice

GRAS Samuel

■ SupAgro Montpellier ■ Etudiant

GROLIER Marielle

■ Mairie de Villeneuve lès Maguelone ■ Élu environnement

GROSSET Stéphanie

■ Ville de Montpellier ■ Chargée de mission biodiversité

GUICHARD Marie-Anne

■ Régie des Eaux 3M ■ Responsable Service Environnement et Ressource en Eau

HEURTEFEUX Hugues

■ EID Méditerranée ■ Directeur logistique et littoral

HOUSSET Frédéric

■ Agence de l'EAU RMC ■ Chargé d'intervention

HUBER Juliane

■ FRENE ■ Responsable de projets

IMBERT-SUCHET Flore

■ EPTB de l'Or (Symbo) ■ Directrice

JALBERT Jean

■ Tour du Valat ■ Directeur

JAOUEN Eva

■ Prud'homie des patrons pêcheurs de Palavas-les-Flots ■ Référente de la prud'homie

JEANMAIRE Eliisa

■ Société nationale de protection de la nature ■ Alternante

JOURDAN Christel

■ OFB ■ Chargée de communication institutionnelle

LAFONT Sandrine

■ Sète agglomération méditerranéenne

■ Cheffe de projet zones humides et lagunes

LAMBERT Anne

■ Agropol'Eat ■ Coordinatrice de l'association

LAPIQUE Emma

■ Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup ■ Chargée de mission biodiversité

LE POMMELET Eve

■ EPTB Symbo ■ Chargée de mission Biodiversité & milieux aquatiques

LEANDRI Savéria

■ DDTM 34 ■ Chargée de mission Natura 2000 et biodiversité

LERIN Chloé

■ Département de l'Hérault ■ Technicienne foncier ENS

LOMBARDINI Katia

■ Tour du Valat ■ Chargée de mission Paca PRLM

LORENTE Gilles

■ Département de l'Hérault ■ Chargé de mission Eau et Zones Humides

MAIGRE Pierre

■ LPO Occitanie ■ Président

MARTIN Aline

■ Conservatoire du Littoral délégation PACA ■ Chargée de projet Camargue

MARTIN Arnaud

■ CEN Occitanie ■ Président

MATHEVET Raphaël

■ CEFE CNRS UMR 5175 ■ Directeur de recherche

MAUCLERT Virginie

■ Tour du Valat ■ Coordinatrice Pôle Lagunes

MEUNIER Cyril

■ EPTB Lez ■ Président

MOYNIER Jérôme

■ CLE du Lez ■ Président

NAVARRÉ Sandrine

■ EPTB Lez ■ Chargée de mission Natura 2000



NEGRET Véronique

■ Montpellier Méditerranée Métropole ■ Vice-présidente - GEMAPI

PELE Marie-Alice

■ Région Occitanie ■ Vice-Présidente en charge de la Politique de la ville

PERROUD Isabelle

■ MedWet ■ Gestion & coordination CESP

PERVENT Paloma

■ Marie de Lavérune ■ 1^{ère} adjointe en charge du cadre de vie, développement durable

PICOT Juliette

■ Montpellier Méditerranée Métropole ■ Ingénieur Littoral et façade maritime

PINÇON Solange

■ Syndicat Mixte Camargue Gardoise ■ Agent d'accueil-Animation

PLANCKE Nicole

■ Mairie de Lattes ■ Adjointe déléguée à l'environnement et à l'Ecoscope

PONGI Sylvain

■ Dessinateur

QUEFFEULOU Guirec

■ Métropole Toulon Provence Méditerranée

■ Chef service gestion et aménagement milieux aquatiques et zones humides

RANC Sébastien

■ CPIE APIEU Territoires de Montpellier ■ Animateur Biodiversité - Patrimoine

RIBES Josian

■ Sète agglomération méditerranéenne ■ Vice-Président à la biodiversité

RICHARD Guilhem

■ OFB ■ Chef de projet éditorial web

ROUVEYROL Paul

■ PatriNat ■ Responsable de cellule "Espaces protégés & Natura 2000"

SABLAIN Vincent

■ EPTB Lez ■ Animateur ZH Natura2000

SACCARO Julie

■ Marie de Lavérune ■ Chargée urbanisme et développement durable

SALVADO Anne

■ Région Occitanie ■ Chargée de projets Natura 2000

SAULNIER Laurence

■ Cap écologie ■ Présidente

SAUVAN-MAGNET Magali

■ FRENE ■ Chargée de projets

SCHOEN Nina

■ Communauté de communes La Domitienne ■ Responsable service espaces naturels

SENAUX Julien

■ EPTB Lez ■ Technicien rivière

SIMO Marc

■ Métropole TPM ■ Responsable du site des Salins d'Hyères

SOREZ Philippe

■ Assemblée nationale ■ Député de la 1^{ère} circonscription

TAURINES Mélanie

■ EPTB Lez ■ Secrétaire/Comptable

THALER Olivier

■ Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup ■ Élu de Saint Clément de Rivière

USO Thierry

■ Eau Secours 34 FNE Occitanie Méditerranée ■ Membre de la CLE Lez-Mosson-Etangs Palavasiens

VACQUIER Géraldine

■ EPTB Lez ■ Directrice

VARRAUD Emilie

■ Amphiprion ■ Consultante et Facilitatrice

VIRET Christophe

■ OFB ■ Directeur Acteurs et citoyens

ZUMBIEHL Nicolas

■ Montpellier Méditerranée Métropole ■ Chef de service GEMAPI

Les organisateurs du lancement national de la JMZH 2024



L'association Ramsar France

Le but de l'association Ramsar France est la promotion du label Ramsar et l'animation du réseau des sites et des villes Ramsar en France. Son ambition est double : créer un lien entre les sites et les villes Ramsar français, le ministère en charge de l'écologie et le secrétariat de la convention de Ramsar, et jouer la complémentarité et la solidarité entre les zones humides françaises.

Elle est en charge de la coordination française de la JMZH.

L'association Ramsar France est également le correspondant national ONG de la politique de Communication, Éducation, Sensibilisation et Participation (CESP) du public pour la convention de Ramsar.

Plus d'infos : ramsarfrance.fr



L'EPTB du Lez

Sur le bassin versant du fleuve Lez qui s'étend du Pic Saint-Loup à la mer Méditerranée, l'EPTB Lez est un établissement public qui agit pour la prévention des inondations, la gestion équilibrée de la ressource en eau, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux aquatiques et humides.

Ses missions sont fondées sur une action publique d'intérêt de bassin pour répondre aux enjeux de l'eau.

Pilote du site Natura 2000, il coordonne la gestion du site Ramsar par les différents cogestionnaires.

Plus d'infos : eptb-lez.fr

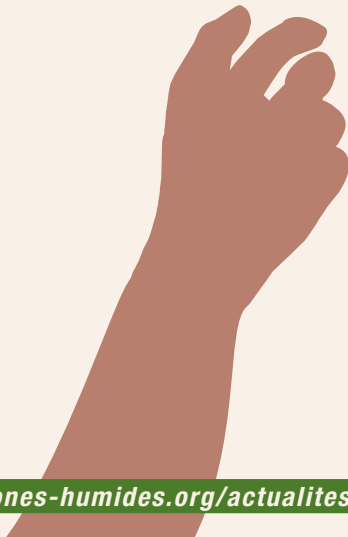
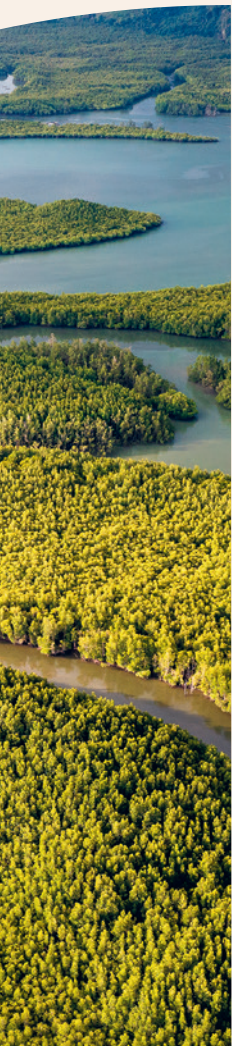


Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

C'est l'un des cinq Pôles-relais Zones Humides français. Il s'agit d'un consortium coordonné par la Tour du Valat en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'Office de l'Environnement de la Corse, qui agit sur les lagunes et leurs zones humides péri-phériques dans les régions Occitanie, Sud PACA et Corse.

Ses missions sont de favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et d'encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques et la sensibilisation des publics.

Plus d'infos : pole-lagunes.org



zones-humides.org/actualites/retour-sur-le-lancement-national-de-la-jmzh-2024



**Journée mondiale
des zones humides**
2 février 2024



Les zones humides, sources de bien-être humain